

OPÉRATION

COMMUNE DE NAILLOUX (31560)

" LES CHEMINS DU MOULIN "

MAITRISE D'OUVRAGE

ARP FONCIER
57, Boulevard de l'Embouchure
31200 TOULOUSE



MAITRISE D'OEUVRE / INTERVENANTS

BUREAU D'ETUDES VRD

ATELIER INFRA
1, rue Marie Curie,
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Tel 05 61 73 38 55
email : contact@ainfra.fr



URBANISME ARCHITECTURE ET PAYSAGE

AGENCE TORRES BORREDON
2, rue de Chambéry,
31500 TOULOUSE
Tel 05 61 12 37 81
email : contact@puva.fr

pour une ville aimable
Agence Torres Borredon

GEOMETRE

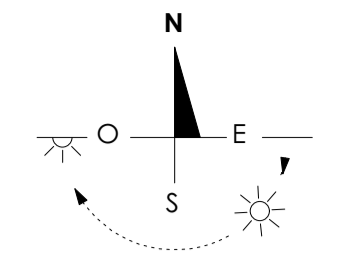
ACTI-Géo - Géomètre Expert
49, route de Launaguet,
31200 TOULOUSE
Tel 05 34 42 17 75
email : acti-geo@wanadoo.fr

ACT i-géo

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
2017.07.17	A	Création
2019.03.21	B	Modification légende sens faitage

PA	PA10b
PHASE	
Plan de Règlement	
Echelle : 1/500	

- Périimètre du lotissement
- Limite des lots privatifs
- Muret bas ht. 50 cm, enduit pierre (cf. Palette couleur annexée au règlement écrit) + Chaperon (pierre naturelle ou béton teinté dans la masse teinte pierre),
+ Cloture rigide ht. 110 cm, type grillage à trame orthogonale, couleur gris anthracite doublée d'une haie arbustive
- Cloture rigide ht. 160 cm, type grillage à trame orthogonale, couleur gris anthracite doublée d'une haie arbustive. Mur bahut autorisé de 0.80m maximum
- Cloture souple ht. 160 cm, type grillage à trame orthogonale doublée d'une haie arbustive
- Servitude de surplomb - ligne aérienne électrique
- Emplacement des aires de présentation des Ordures Ménagères
- Implantation des constructions**
- Bande d'implantation des constructions principales et garages (Cette règle ne s'applique pas aux annexes et aux piscines)
- Limite d'alignement de la façade sur rue à 60 % minimum de la façade bâtie
- Bande d'implantation des constructions principales et garages - RDC uniquement - (Cette règle ne s'applique pas aux annexes et aux piscines)
- Sens de faitage des façades principales, parallèle ou perpendiculaire à la limite sur rue
- Sens de faitage principal (sur espace public) parallèle aux courbes de niveaux
- Positions obligatoires des accès aux lots



Servitude de surplomb - Ligne aérienne Electrique et conservation du Poteau Electrique

Emplacement possible pour transformateur Electrique

Servitude de surplomb - Ligne aérienne Electrique

servitude et conservation du poteau

Aire de ramassage OM avec traitement paysager

Poste de refoulement EU

Bassin de rétention paysager